

Transmis en Préfecture le : 19 DEC. 2022

N° Identifiant : 026-212600589-20221219-2022-240-DC-SCP-CC

Publié du 19/12/2022 au 18/02/2023

**DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
VILLE DE
BOURG-LÈS-VALENCE**

**DÉCISION DU MAIRE
2022-240-DC-SCP**

Le Maire de BOURG-LÈS-VALENCE,

Vu les dispositions de l'article L.2122-22 4° du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1, R.2123-1, R.2185-1 et R.2122-2,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 24 novembre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadre et leurs marchés subséquents, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quels qu'en soient l'objet, le mode de passation ou le montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des prestations commandées.

CONSIDÉRANT que la commune a pour projet de faire procéder à des travaux d'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR D'UN CENTRE MÉDICAL POLYVALENT,

CONSIDÉRANT qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 26/07/2022 sur le profil acheteur de la Ville de Bourg-lès-Valence et au BOAMP, imposant comme date limite de remise des offres le 16/09/2022,

CONSIDÉRANT que les lots n° 2, 4, 6, 9, 10, 11 et 12 ont été attribués par décision n° 2022-220-DC-SCP,

CONSIDÉRANT que les lots n° 5, 7 et 8 sont toujours en cours d'analyse et feront l'objet d'une décision ultérieure,

CONSIDÉRANT que, pour les lots n° 1 et 3 ont été reçues les propositions suivantes :

* Lot n° 1 Menuiseries extérieures : DELORME BATTANDIER (07100 Annonay), DUPIN (26120 Chabeuil),

* Lot n° 3 Cloisons, doublages : ANDOLFATTO (26300 Chatuzange-le-Goubet), TEDESCHI (07500 Guilherand-Granges), THOMASSET (26540 Mours-Saint-Eusèbe), THÉROND PLAFOND (26000 Valence), MEFTA BELOT (26100 Romans-sur-Isère),

CONSIDÉRANT que, pour ces lots, après examen des différentes propositions, et en application des critères de jugement définis dans le règlement de la consultation, les offres suivantes apparaissent économiquement les plus avantageuses :

* Lot n° 1 Menuiseries extérieures : DELORME BATTANDIER (07100 Annonay),

* Lot n° 3 Cloisons, doublages : THÉROND PLAFOND (26000 Valence),

DÉCIDE

Article 1 : de conclure un marché en procédure adaptée pour le lot n° 1 Menuiseries extérieures de l'opération de AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR D'UN CENTRE MÉDICAL POLYVALENT, avec :

DELORME BATTANDIER

16 rue Léon Blum

07100 Annonay

pour un montant de 87 075,00 € HT soit 104 490,00 € TTC, variante additionnelle relative aux portes automatiques battantes comprise.

Transmis en Préfecture le :

N° Identifiant : 026-212600589-

-2022-240-DC-SCP-AU

Publié du

au

Article 2 : de conclure un marché en procédure adaptée pour le lot n° 3 Cloisons, doublages de l'opération de AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR D'UN CENTRE MÉDICAL POLYVALENT, avec :

THEROND PLAFOND

Place Edmond Regnault

26000 Valence

pour un montant de 43 599,96 € HT soit 52 072,39 € TTC

Article 3 : Les voies et délais de recours sont les suivants :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé jusqu'à la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Article 4 : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte

Fait à Bourg-lès-Valence le 19 DEC. 2022
Le Maire

Marlène MOURIER

